

Tourisme durable et exemplaire : le port de plaisance de Rouen récompensé pour la deuxième année consécutive par le label Pavillon Bleu

Le port de plaisance de Rouen vient d'obtenir pour la deuxième année consécutive le très reconnu label Pavillon Bleu. Décerné par l'association Teragir, ce label récompense les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable. Confort et sécurité, équipements durables et de qualité, gestion rigoureuse des déchets et des eaux usées, économies d'eau et d'énergie, création d'un potager et d'un composteur, présence d'un bateau solaire proposant des sorties découvertes... Les nombreux atouts du port de plaisance de Rouen ont permis de décrocher ce précieux label.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Christine de Cintré, conseillère métropolitaine déléguée en charge du tourisme : « *Nous menons sans relâche une politique alliant attractivité et transition écologique du territoire. Le label Pavillon Bleu, récemment décerné pour la seconde année consécutive au port de plaisance de Rouen, est une véritable fierté qui vient récompenser ces efforts !* »

Idéalement situé sur la Seine, entre Paris et la mer et à proximité immédiate du centre de Rouen, le port de plaisance et d'hivernage de la Métropole Rouen Normandie offre tout le confort nécessaire aux plaisanciers. Escale privilégiée, il est le point de départ idéal pour se lancer à la découverte du territoire normand et de ses richesses historiques, culturelles ou gastronomiques.

Depuis son ouverture en 2008, le port connaît un grand succès auprès des plaisanciers régionaux, du bassin parisien et également britanniques.

Cet ensemble de terrains d'une superficie de 45 660 m² comprend :

- un plan d'eau de 34 310 m² proposant 100 anneaux,
- des terre-pleins portuaires de 11 350m², aménagés et permettant le remisage de 50 bateaux.

L'obtention pour la deuxième année consécutive du label 'Pavillon Bleu', octroyé par l'association Teragir, vient récompenser les nombreux efforts réalisés par la **Métropole Rouen Normandie et son délégataire, la société Sodeports**, en faveur du tourisme durable.

Les services proposés par le port de plaisance de Rouen

- accueil professionnel des plaisanciers
- capitainerie
- sanitaires, douches
- laverie automatique
- eau, électricité et wifi sur les pontons
- accès aux pontons sécurisé et réservé aux usagers du port
- pompe pour les eaux usées
- espace sécurisé, gardienné, accessible par badge et sous vidéo surveillance
- cale de mise à l'eau
- aire de carénage
- station d'avitaillement
- location de vélos
- aire de services camping-car
- proximité du centre ville, des Docks 76 avec ses nombreux commerces, cinéma, restaurants...

Contact presse

Perrine BINET

Attachée de presse

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05